

5

ARGUMENTS POUR DÉFENDRE LA CRÉATION D'UN ISF CLIMATIQUE



OXFAM

France



INTRODUCTION

En 2017, l'impôt sur la fortune (ISF) a été remplacé par un impôt sur la fortune immobilière (IFI). 5 ans plus tard, le bilan est sans appel : la suppression de cet impôt n'a ni permis de réduire les inégalités, ni permis de financer une transition bas carbone. Nous sommes convaincu.e.s qu'il n'y a pas de justice climatique sans justice sociale. En effet, à l'heure où les plus riches émettent la majorité des gaz à effet de serre tandis que les plus pauvres subissent davantage les effets des changements climatiques, il est urgent d'agir. C'est pourquoi nous défendons la création d'un ISF climatique qui aurait pour but de transférer le poids de la fiscalité climat vers les personnes qui en ont le plus les capacités.



ARGUMENTS

1

PARCE QUE LES RICHES SONT LES PLUS ÉMETTEURS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Les études et les chiffres sont sans appel : plus nous sommes riches et plus nous polluons. Nous avons montré, dans notre dernier rapport que **le patrimoine financier de 63 milliardaires français émet autant de gaz à effet de serre que celui de 50 % des ménages français.**¹ Celles et ceux qui disposent d'un plus grand revenu consomment plus, prennent davantage l'avion, mangent plus de viande ou bien habitent de plus grands logements. Mais surtout, ces personnes font gonfler leur empreinte carbone en investissant dans des activités économiques fortement émettrices de gaz à effet de serre. **L'idée de l'ISF climatique est d'inclure dans le calcul de l'impôt des plus fortunés un malus assis sur l'empreinte carbone de leurs actifs financiers.** Cet impôt dégressif serait calculé avec une méthodologie permettant de mesurer le poids carbone de chaque investissement.

2

PARCE QUE LES PLUS VULNÉRABLES SUBISSENT DAVANTAGE LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

D'autre part, les populations les plus pauvres sont les premières à subir les changements climatiques, alors qu'elles en sont les moins responsables. **En effet, l'augmentation de la fréquence des événements climatiques extrêmes (incendies, inondations, submersions, tempêtes...) ainsi que la multiplication des phénomènes plus longs (sécheresse, dégradation des sols...), impactent gravement les populations défavorisées.**² En effet, les populations ayant moins d'accès aux ressources (finance, éducation, terres, etc.) ont moins de facilité à s'adapter aux conséquences des changements climatiques, par exemple en changeant de lieu de vie, de secteur d'activité. Elles subissent donc de plein fouet ses effets dévastateurs.

3

CAR, AUJOURD'HUI, LES TAXES CARBONE PÈSENT DAVANTAGE SUR LES PLUS MODESTES

La crise des gilets jaunes a illustré l'injustice de la taxe carbone, un impôt sans progressivité qui, proportionnellement, pesait davantage sur les plus modestes que sur les plus riches. **Exiger des plus défavorisés d'en faire plus pour le climat sans prendre en compte leur situation et sans leur proposer d'alternatives n'est pas envisageable.** Pourtant, aujourd'hui en France, **la fiscalité carbone pèse quatre fois plus lourd en proportion de leurs revenus sur les 20 % de ménages les plus modestes, par comparaison avec les 20 % de ménages les plus aisés³.** L'ampleur de ces inégalités climatiques pose la question du partage de l'effort dans la transition écologique à accomplir. L'ISF climatique, permet de créer les conditions pour une transition juste et de réinjecter de la cohésion dans nos rapports sociaux.

4

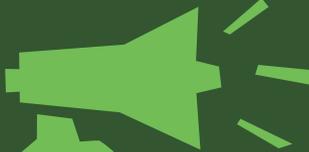
CAR L'ISF CLIMATIQUE PERMETTRAIT DE FINANCER LA TRANSITION BAS CARBONE

Cette surtaxe carbone appliquée à l'ISF permettrait de financer une transition écologique. Si l'on appliquait cette taxe variable sur les émissions carbonées du patrimoine des 63 milliardaires les plus polluants, **la part climat de l'ISF pourrait rapporter 12,5 milliards d'euros en un an.**⁴ Ces nouvelles recettes fiscales pourraient donc permettre de financer une véritable politique écologique en investissant, par exemple, dans la transformation du secteur des transports, dans la rénovation énergétique des bâtiments, dans la transition agroécologique ou encore dans une décarbonation de notre industrie. Il est important de noter que les recettes de cette surtaxe carbone sont vouées à baisser d'année en année et ne peuvent donc pas être destinées à financer notre modèle social.

5

CAR CET ISF CLIMATIQUE EST UN OUTIL POUR DÉCARBONER LES ENTREPRISES

En instaurant une surtaxe sur les investissements réalisés dans des activités économiques polluantes, l'**ISF climatique accélérera la décarbonation des entreprises**. En effet, l'ISF climatique, incitera d'une part, les catégories les plus fortunées à **décarboner leurs portefeuille d'investissement**, donc à aller vers des entreprises moins polluantes, et d'autre part, pour les milliardaires qui détiennent une participation significative dans leur "entreprise principale", à revoir le modèle économique de leurs entreprises. **La logique de l'ISF climatique est de reporter le coût de la transition écologique sur les personnes détenant les moyens de production.**



**AGISSEZ
AVEC OXFAM**

en rendant possible
chacune de nos actions !

WWW.OXFAMFRANCE.ORG

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



NOTES

- 1 [Rapport d'Oxfam France \(2022\) : «Les milliardaires font flamber la planète et l'Etat regarde ailleurs](#)
- 2 [Rapport d'Oxfam France \(2019\) : «Populations contraintes de fuir : des déplacements exacerbés par le changement climatique»](#)
- 3 [INSEE \(2019\) Décomposition des taux marginaux effectifs de prélèvement \(TMEP\) moyens par type de transfert, en fonction du niveau du coût du travail en 2019](#)
- 4 [Rapport d'Oxfam France \(2022\) : «Les milliardaires font flamber la planète et l'Etat regarde ailleurs](#)